

## Barème d'honoraires

### Offres De Vente

Prix	Valeur
< 45 000,00 €	10 %
45 001,00 - 60 000,00 €	9.5 %
60 001,00 - 75 000,00 €	9 %
75 001,00 - 100 000,00 €	8.5 %
100 001,00 - 150 000,00 €	8 %
150 001,00 - 200 000,00 €	7.5 %
200 001,00 - 250 000,00 €	7 %
250 001,00 - 300 000,00 €	6.5 %
300 001,00 - 500 000,00 €	6 %
> 500 001,00 €	5 %

A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR - Honoraires 3000.00€ minimum - %TTC du prix CC (commission comprise)

### SYNDIC DE COPROPRIETE - Offres De Vente

HONORAIRES DE SYNDIC DE COPROPRIETE

Le montant diffère en fonction du nombre de lot dans la copropriété, des prestations fournies.

### Offres De Location

HONORAIRES LOCATION :

80% d'un LOYER HC (Hors Charge) à la charge du Locataire - 80% d'un LOYER HC (Hors Charge) à la charge du Bailleur

Si LOYER Inférieur à 300€HC :

1 LOYER HC (Hors Charge) à la charge du Locataire - 1 LOYER HC (Hors Charge) à la charge du Bailleur

Si autres frais, ceux-ci sont à la charges du Bailleur

DEPOT DE GARANTIE est d'UN MOIS de loyer HC

Chez Vous Immobilier

03 83 40 45 54 | 03 83 40 59 24

E-Mail : [chezvous.immobilier@orange.fr](mailto:chezvous.immobilier@orange.fr) | Site : <http://www.chezvousimmobilier.com>

Chez Vous Immobilier

03 83 40 45 54 | 03 83 40 59 24

E-Mail : [chezvous.immobilier@orange.fr](mailto:chezvous.immobilier@orange.fr) | Site : <http://www.chezvousimmobilier.com>